Bordereau attestant l'exactitude des informations - DUNKERQUE - 5902 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2025 - B2025/003220 - 1961 B 00001 - 076 150 010 - BECI

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 20 CD 916 59380 BERGUES — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 0 7 6 1 5 0 0 1 0 0 0 0 5 6 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122024)	Net 4 (N-1 31122023)
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	48 336	AG 48 259	77	
	Fonds commercial (1)	AH	159 995	AI	159 995	159 995
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	106 117	AO	106 117	106 117
	Constructions	AP	1 938 803	AQ 906 775	1 032 028	1 106 024
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 956	AS 2 713	242	367
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 791 311	AU 440 129	1 351 183	443 522
	Immobilisations en cours	AV		AW		27 821
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 067 174	CV 725 090	6 342 084	6 341 051
	Créances rattachées à des participations	BB	28 299 909	BC 896 966	27 402 943	31 673 020
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	104 565	BI	104 565	104 565
	TOTAL (II)	BJ	39 519 167	BK 3 019 933	36 499 235	39 962 482
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	34 192 175	BU	34 192 175	38 362 877
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	124 290	BW	124 290	109 235
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 435 634	BY 226 725	2 208 909	3 042 083
	Autres créances (3)	BZ	514 096	CA	514 096	2 150 058
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	9 879 410	CG	9 879 410	5 638 281
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 060 031	CI	1 060 031	629 341
	TOTAL (III)	CJ	48 205 635	CK 226 725	47 978 911	49 931 875
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	87 724 803	1A 3 246 657	84 478 146	89 894 358

Renvois : (1) Dont droit au bail : 5 031 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 035 200)	DA	2 035 200	2 035 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB	14 759	14 759
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	203 520	203 520
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	36 069	36 069
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 052 221	21 932 947
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 143 335	119 274
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 485 104	24 341 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	192 653	5 825
	TOTAL (III)	DR	192 653	5 825
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 420 816	11 971 631
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 215 468	40 432 691
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 615 530	3 532 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 231 501	973 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	790	790
	Autres dettes	EA	42 006	918 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 274 278	7 717 487
	TOTAL (IV)	EC	58 800 388	65 546 764
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	84 478 146	89 894 358
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 879 438	61 091 407
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	306 828	6 197 589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD	13 561 025	FE	FF	13 561 025	426 916
	Production vendue services*	FG	2 793 624	FH	FI	2 793 624	2 628 374
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	16 354 649	FK	FL	16 354 649	3 055 290
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN	866 675	
	Subventions d'exploitation				FO	140 000	10 200
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	349 887	454 618
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 711 212	3 520 109
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	4 170 702	(12 962 506)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 017 281	13 772 671
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 191 312	1 330 513
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	404 037	316 972
	Salaires et traitements*				FY	2 272 527	2 118 274
	Charges sociales (10)				FZ	901 029	836 119
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements				GA	250 834	174 876
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	12 343	33 215
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	186 828	
	Autres charges (12)				GE	18 829	167
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	16 425 724	5 620 302
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 285 489	(2 100 194)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	5 099 947	3 478 965
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	175 846	180 012
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	488 859	134 664
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	5 764 652	3 793 641
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	851 936	49 900
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 410 027	1 592 822
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	3 261 963	1 642 722
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 502 688	2 150 919
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 788 177	50 725

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	122 381	592 289
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	122 381	592 289
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	162	18 095
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	119 465	117 764
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	119 627	135 858
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	2 753	456 430
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	2 647 595	387 881
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 598 244	7 906 038
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 454 909	7 786 764
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 143 335	119 274

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	1 696 367	1 341 188
(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
(3)	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 435 793	3 658 977
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	2 203 822	1 282 862
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	6 800	1 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	320 095	438 774
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 998	167
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9			
	dont cotisation facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession Immobilisations	114 968	106 300
Passifs éteints		16 081
Sortie titres	4 497	
Divers	162	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	207 402	KE		KF	930
CORPORELLES	Terrains	KG	106 117	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	1 097 021	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	841 783	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	2 956	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	921 783
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	525 419	KZ		LA	189 463
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et matériel informatique	LB	167 646	LC		LD	78 744
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE	52 419	LF		LG	8 500
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	27 821	LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	2 821 181	LO		LP	1 198 490
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	38 784 191	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	104 565	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	38 888 756	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	41 917 339	ØH		ØJ	1 199 420

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	208 332	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	106 117	LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 097 021	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	841 783	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	2 956	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	921 783	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	144 000	MQ	570 882	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	8 662	MT	237 727	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	60 919	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	27 821	MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY	27 821	NG	152 662	NH	3 839 187	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	3 417 108	ØX		ØY	35 367 083	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	104 565	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	3 417 108	NJ		NK	35 471 648	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	3 444 929	ØK	152 662	ØL	39 519 167	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) – 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2025

Exercice N clos le 31122024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1) : Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1) : Augmentation du montant des amortissements 2	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement : Au cours de l'exercice : Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement : Au cours de l'exercice : Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement : Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE...	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE...	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE... . =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) – 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	47 407	PF	852	PG		PH	48 259	
TOTAL I		RK	47 407	RM	852	RN		RO	48 259	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	741 465	PN	27 957	PO		PQ	769 422	
	Sur sol d'autrui	PR	91 314	PS	46 039	PT		PU	137 353	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 588	QA	125	QB		QC	2 713	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	62 407	QF		QG	62 407	
	Matériel de transport	QH	181 365	QI	91 255	QJ	29 032	QK	243 588	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	120 597	QM	22 199	QN	8 662	QO	134 134	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	1 137 330	QV	249 982	QW	37 694	QX	1 349 617	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	1 184 736	ØP	250 834	ØQ	37 694	ØR	1 397 876	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations					SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN: 076150010) – 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 2	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 825	5W 186 828	5X	5Y 192 653
	TOTAL II	5Z	5 825	TV 186 828	TW	TX 192 653
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	720 120	9V 4 970	9W	9X 725 090
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	50 000	Ø7 846 966	Ø8	Ø9 896 966
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	244 174	6U 12 343	6V 29 792	6W 226 725
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	1 014 294	TY 864 279	TZ 29 792	UA 1 848 781
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 020 119	UB 1 051 108	UC 29 792	UD 2 041 434
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE 199 172	UF 29 792	
	- financières			UG 851 936	UH	
	- exceptionnelles			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTE : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN: 076150010) – 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

BECI SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 035 200 €
Siège social : 20 CD 916 – 59380 BERGUES
RCS DUNKERQUE 076 150 010

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS – EXERCICE 2024

ARTICLE 1. PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que définis par le code du Commerce, dans le respect des hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ARTICLE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

ARTICLE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

ARTICLE 4. FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce de 159 964 € reçu en apport lors de la fusion absorption de la société BECI-EUROMONTA (approbation par l'assemblée générale du 8 décembre 1981).

En application de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial a une durée illimitée et à ce titre n'est pas amorti.

Un test de dépréciation annuel est réalisé et valide l'absence de dépréciation de ce fonds.

ARTICLE 5. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

A compter de 2005, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/04 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la

dépréciation des actifs.
La méthode retenue est la méthode prospective qui consistait en une réallocation des valeurs comptables nettes existantes au 31/12/04.
Par conséquent, aucun impact n'avait été constaté sur le compte de résultat ni sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005.

Les constructions ont fait l'objet d'une décomposition de la manière suivante :
- structure : 80% amortie sur une durée de 20 ans
- Étanchéité / façade : 20% amortis sur une durée de 15 ans

Les amortissements correspondants, sur le plan fiscal, sont calculés en retenant la même durée que celle retenue en comptabilité. Aucun amortissement dérogatoire n'a été constaté.

Les amortissements sont calculés sur les durées réelles d'utilisation des biens, suivant le mode linéaire :

IMMOBILISATIONS	MODE ET DUREE AMORTISSEMENT
Logiciels	Linéaire – 33 à 100%
Constructions	Linéaire – 2,5% à 10%
Agencements des constructions	Linéaire – 6,67%
Agencements	Linéaire – 10%
Matériels de transport	Linéaire – 25%
Matériels de bureau	Linéaire – 10 à 25%
Outillage	Linéaire – 20%

Un tableau des mouvements des valeurs brutes est repris en annexe 2054 N, ainsi qu'en annexe 2055 N pour les mouvements sur les amortissements.

ARTICLE 6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, des participations ont été prises :
- 20% du capital de la SCI BENITO, 22 avenue des Ajoncs à Anglet (64000)
- 50% du capital de la SCCV DES DARSES, 61 place des Martyrs de la Résistance à Bordeaux (33000)

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons sorti la valeur des titres de la SCI L'OCEANE, société radiée au Greffe.

ARTICLE 7. DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que la situation nette de la participation devient inférieure à la valeur nette comptable. Toutefois, aucune provision n'est constituée quand la participation dispose d'un centre de profit différé.
Tel est le cas des participations dans les sociétés civiles de construction vente en phase de réalisation de leur objet social.

	Taux	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation des titres :					
SCI MERMOZ	100%	35 276,00 €			35 276,00 €
DLB INVEST	100%	150 000,00 €			150 000,00 €
SCI CAP MEUBELEN	100%	250 000,00 €			250 000,00 €
SCI LES MARITIMES	100%	234 943,94 €			234 943,94 €
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE	100%	49 900 €			49 900 €
SCCV HARMONY	100%		1 490 €		1 490 €
SCCV LORMONT 1	100%		1 990 €		1 990 €
SCCV PARIS LIBERTE	100%		1 490 €		1 490 €
Total :		**720 120,94 €**	**4 970 €**		**725 090,94 €**

	Taux	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation des créances rattachées aux participations :					
DLB INVEST	100%	50 000 €			50 000 €
SCCV LORMONT 1			288 000 €		288 000 €
SCCV HARMONY	100%		52 263,90 €		52 263,90 €
SCCV PARIS LIBERTE	100%		6 701,97 €		6 701,97 €
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE			500 000 €		500 000 €
Total :		**50 000 €**	**846 965,87 €**		**896 965,87 €**
Total dépréciations immobilisations financières		**770 120,94 €**	**851 935,87 €**		**1 622 056,81 €**

ARTICLE 8. STOCKS

Les immeubles sont évalués à leur coût de revient. La valorisation des terrains à bâtir est déterminée suivant un coût de revient au mètre carré utile (coût du terrain + totalité des travaux de viabilité réalisés ou non). La valorisation des programmes neufs est déterminée en fonction des tantièmes et du coût de revient total. Une provision est constituée lorsque la valeur vénale est inférieure au coût de revient.

ARTICLE 9. ETAT DES CREANCES

Les créances clients sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable nette.

	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation créances clients	244 174	12 343	29 792	226 725

ARTICLE 10. ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L'état des échéances des créances et dettes est repris en annexe 2057.

ARTICLE 11. AUTRES CREANCES

PRODUITS A RECEVOIR	
Intérêts des filiales	8 283 €
Subvention à recevoir	140 000 €
Remboursement assurances	550 €
Total :	148 833 €

Des charges d'avance sont comptabilisées pour un total de 1 060 030 € et correspondent à des dépenses occasionnées par des projets en cours pour 852 919 €.

ARTICLE 12. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Il est divisé en 3 392 parts de 600 €.

ARTICLE 13. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	2023	+	-	2024
Capital	2 035 200 €			2 035 200 €
Prime de Fusion	14 759 €			14 759 €
Réserve légale	203 520 €			203 520 €
Réserves réglementées	36 069 €			36 069 €
Autres réserves	21 932 947 €	119 274 €		22 052 221 €
Résultat	119 274 €	1 143 335 €	119 274 €	1 143 335 €
Total	**24 341 769 €**	**1 262 609 €**	**119 274 €**	**25 485 104 €**

ARTICLE 14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision sur travaux correspond aux travaux restant à réaliser sur les programmes en cours.

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges (travaux)	5 825 €	186 828 €		192 653 €
TOTAL	**5 825 €**	**186 828 €**		**192 653 €**

ARTICLE 15. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnées.
Les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans selon les indemnités prévues à la convention collective, soit :

Ancienneté	Indemnité à verser Nombre de mois
de 5 ans à moins de 7 ans	0,6
de 7 ans à moins de 9 ans	0,8
de 9 ans à moins de 11 ans	1
de 11 ans à moins de 13 ans	1,2
de 13 ans à moins de 15 ans	1,4
de 15 ans à moins de 17 ans	1,6
de 17 ans à moins de 19 ans	1,8
de 19 ans à moins de 21 ans	2,1
de 21 ans à moins de 23 ans	2,4
de 23 ans à moins de 25 ans	2,7
de 25 ans à moins de 27 ans	3
de 27 ans à moins de 29 ans	3,3
de 29 ans à moins de 31 ans	3,6
de 31 ans à moins de 33 ans	3,9
de 33 ans à moins de 35 ans	4,2
au-delà de 35 ans	4,5

Au 31 décembre 2024, ils représentent 107 304 € charges sociales au taux de 40% incluses.
Au 31 décembre 2023, ils représentent 75 086 € charges sociales au taux de 40% incluses.

ARTICLE 16. AUTRES DETTES.

CHARGES A PAYER	
Fournisseurs factures non parvenues	155 963 €
Dettes fiscales et sociales	189 956 €
Dettes financières	32 114 €
Autres charges à payer	9 653 €
Avoirs à établir	308 €
Total :	387 994 €

ARTICLE 17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits de location	473 665 €
Transferts de charges	36 592 €
Honoraires	20 687 €
Ventes VEFA	2 743 333 €
Total :	3 274 278 €

ARTICLE 18. VENTILATION DE L'IMPOT SOCIETE

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	3 788 177 €	2 753 €	3 790 930 €
Impôts :			
- Impôt société	-2 590 717 €	-689 €	-2 591 406 €
- Crédit impôt don	4 080 €		4 080 €
- IS dû	-2 586 637 €	-689 €	-2 587 326 €
Contribution additionnelle 3,3 %	-60 269 €		-60 269 €
Résultat après impôts	1 141 271 €	2 064 €	1 143 335 €

ARTICLE 19. TRANSFERTS DE CHARGES

Nous vous informons que les transferts de charges d'exploitation représentent, pour partie à hauteur de 63 229€, la refacturation à SARL BECITY COTE D'OPALE, SARL STILNOR, SARL ONE HOME, SARL CREANOR, SAS EUROCAP des abonnements et communications téléphoniques ainsi que la participation aux frais d'accueil et charges locatives des locaux sis à Bergues, 20 CD916.

ARTICLE 20. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen employé est de 18 salariés.

ARTICLE 21. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Organes de direction : 1 178 579 €

ARTICLE 22. ENGAGEMENTS FINANCIERS - CAUTIONS

Engagements financiers donnés :

	Banque	Date de l'acte	Encours initial	Encours 31/12/24	Montant Caution donnée	Échéance
SCI CAP MEUBELEN	CIC	14/02/17	4 500 000 €	2 075 000 €	500 000 €	10/11/31
SCI CAP MEUBELEN	CIC	24/01/19	300 000 €	68 937 €	150 000 €	15/07/26
SARL STILNOR – GFA VRD Total – Clémenceau Longuenesse	CIC	04/07/24	300 000 €		300 000 €	04/07/34
SARL STILNOR – Concorde	CIC	29/06/22	1 100 000 €	- €	700 000 €	31/07/25
SARL STILNOR – GFA VRD – Pinchovalles I	BNP	17/02/22	1 005 000 €		1 005 000 €	17/02/26
SARL STILNOR – Travaux / VRD – Pinchovalles I	BNP	17/02/22	500 000 €		500 000 €	17/02/26
SARL ONE HOME – GFA + CREDAC – Concorde Petite-Synthe	CIC	31/03/23	535 000 €		880 000 €	30/06/25
SARL ONE HOME – GFA + CREDAC – Côté Mer Leffrinckoucke	BNP	29/07/24	1 150 000 €	850 000 €	1 150 000 €	29/06/26
SCI BENITO	CE	24/10/24	4 150 000 €	4 128 702 €	300 000 €	
SCI BENITO	BP	24/10/24	4 150 000 €	4 150 000 €	300 000 €	

➢ Garanties données à BPI France Financement pour l'ouverture de crédit de 3 000 000 € réparties en :
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 500 000 € sur un immeuble situé 14 rue David d'Angers à Dunkerque
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 500 000 € sur un immeuble grevé d'un bail emphytéotique de 50 ans au 47 route de Bergues à Coudekerque-Branche

➢ Garanties données au CIC :
- cession créance Dailly sur un immeuble situé à avenue Washington Béthune à Béthune à hauteur de 1 500 000 €

➢ Garanties données au CDN / SG :
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 000 000 € de l'immeuble situé Près de l'Alleville à Thiant
- Promesse d'hypothèque sur un immeuble « Les Fonderies du Nord » situé à Hazebrouck à hauteur de 1 600 000 €

Engagements financiers recus :

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le Gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, nous avons bénéficié d'un prêt garantie par l'Etat d'un montant de 1 million d'euros. Ce prêt fait l'objet d'une garantie d'état Covid à hauteur de 90%.

Garantie Financière d'achèvement donnée par la Banque Populaire sur l'opération Le Corner pour 530 000 €.
Garantie Financière d'achèvement donnée par la Banque Populaire sur l'opération Lenotre pour 771 000 €.

ARTICLE 23. AUTRES INFORMATIONS

Abandon de créance accordé avec clause de retour à meilleure fortune :

A titre de rappel, afin de soutenir financièrement la SARL STILNOR, la SAS BECI a consenti à abandonner partiellement la créance qu'elle détient en compte courant d'associé pour un montant de 300 000 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleur fortune sera constaté à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de la SARL STILNOR permettant de dégager des bénéfices et de constater des capitaux propres positifs et supérieurs à la moitié du capital social.

La SARL STILNOR sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée.

Au 31 décembre 2024, la clause de retour à meilleure fortune s'est appliquée en partie.

SAS BECI

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2024

	DATE CLOTURE DERNIER EXERCICE	NB TITRES TOTAL	% DETENTION DIRECTE BECI	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE CAPITAL	EN COURS - CAUTIONS DONNEES	CA HT DERNIER EXERCICE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	Résultat net	DIVIDENDES ENCAISSES
FILIALES A +50%												
SARL AGENCE BECI	30/09/2024	9910	99,90%	495 220	90 160	128 063	37 903		1 130 059	-218 412	80 050	
SARL BECITY	30/08/2024	500	99,80%	151 309	50 000	295 168	205 168		1 054 851	-557 700	95 326	
SARL BECITY COTE D'OPALE	30/09/2024	5000	98,00%	74 700	76 225	-60 722	-136 947		884 582	2 233 141	-102 324	
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE	30/09/2024	500	99,80%	49 900	50 000	-1 976 468	-2 026 468		372 118	1 775 880	-302 837	
SARL CREAMOR INVEST	31/12/2024	30000	81,76%	740 083	480 000	1 278 373	798 373		0	-669 795	23 687	
SARL HOLDING DUBUS	31/12/2024	10000	99,95%	1 509 563	160 000	16 133 199	15 973 199		4 475 357	-2 200 804	1 718 058	999 500
SARL L'IMPECCABLE MONSIEUR	31/12/2024	21408	99,08%	170 863	163 120	235 653	72 533		60 300	-233 905	58 053	49 500
SARL ONE HOME	30/09/2024	580	75,00%	37 500	50 000	-83 527	-133 527	2 030 000	1 834 472	585 628	53 456	
SARL STILNOR	30/09/2024	36000	98,86%	607 381	576 000	451 404	-124 597	2 505 000	1 178 634	3 064 305	-56 830	
SCCV ARTZAGUE	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	428 866	426 866		8 183 654	-128 720	529 333	
SCCV BEL'AIRY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-10 573	-12 073		0	-20 799	-12 071	-6 432
SCCV BUGUETRE	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	-54 036	-56 036		3 060 348	978 559	70 538	
SCCV CHAMBORD	31/12/2024	100	99,00%	1 350	1 524	-64 105	-65 629		0	1 508 846	-3 047	
SCCV DU GOLFE	31/12/2024	280	70,00%	1 400	2 000	-39 677	-41 677		0	5 562 092	-41 419	
SCCV FONTAINE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-10 245	-11 745		0	224 812	-9 156	
SCCV HARMONY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-52 348	-53 848		0	0	-1 754	
SCCV ICEBLEU	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	215 423	213 923		4 040 909	136 305	279 173	
SCCV JARDINS FLANDRES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	26 107	24 607		28 081	486 737	34 607	30 045
SCCV L'ARBORETUM	31/12/2024	150	90,00%	1 350	1 500	-1 281	-2 781		0	2 431	-2 781	-2 622
SCCV L'EXCENTRIC	31/12/2024	100	99,00%	1 509	1 524	288 680	287 156		3 471 939	272 285	231 301	
SCCV LE GRAND BLEU	31/12/2024	100	99,00%	1	1 524	20 820	19 296		171 385	141 154	19 295	3 367
SCCV LE HAILLAN ROSTAND	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	-34 551	-36 551		0	554 221	-3 295	
SCCV LE VAN GOGH	31/12/2024	150	99,00%	1 350	1 500	-314	-1 814		0	-56 365	-1 814	-3 801
SCCV LES SAUSAIREIES	31/12/2024	150	90,00%	1 350	1 500	52	-1 448		0	-24 845	-1 448	-1 438
SCCV LES VILLS	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	821 109	819 609		8 943 687	-448 013	819 609	1 143 454
SCCV LES SIRENES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-102 631	-104 131		0	582 958	-76 471	
SCCV LES TERRASSES DU PORT	31/12/2024	100	99,00%	1 509	1 524	-122 418	-123 942		162	358 821	-23 865	
SCCV L'HOTEL	31/12/2024	150	100,00%	1 500	1 500	-12 591	-14 091		0	-110 376	-14 091	-33 501
SCCV LIBERTY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-7 668	-9 168		0	-21 628	-9 168	4 764
SCCV LILLE COMINES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-64 619	-66 119		2 804 090	-211 661	-613	
SCCV LORMONT 1	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-303 712	-305 712		0	283 869	-292 753	
SCCV MARINAA	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-40 575	-42 575		0	487 643	-5 331	
SCCV METRONOME	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	4 752 834	4 750 834		18 892 486	859 895	5 041 108	
SCCV RAVVES 2	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-93 642	-95 642		0	2 282 054	-40 487	
SCCV NEPTUNE GRAND LARGE	31/12/2024	100	50,00%	500	1 000	-27	-1 027		0	3 823	-37	-18
SCCV NORMANDY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-42 953	-44 453		0	1 953 204	-13 299	
SCCV PARIS LIBERTE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-9 166	-10 666		0	0	-10 686	11 915
SCCV PLAISANCE	31/12/2024	100	99,00%	1 584	1 609	247 002	245 402		4 786 958	-612 654	329 544	
SCCV RENAISSANCE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 508	1 615 580	1 614 080		18 807 196	-1 788 021	1 809 912	
SCCV STADIUM	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	13 658	12 158		0	43 987	32 159	58 909
SCCV TETRIS2	31/12/2024	1000	100,00%	1 000	1 000	-758	-1 758		76 600	2 216 754	-1 758	398 103
SCCV TWENTY	31/12/2024	150	98,33%	1 490	1 508	37 301	35 801		0	-71 423	35 801	11 899
SCI DE LA MAIRIE	31/12/2024	100	100,00%	10 309	1 524	36 567	35 043		46 950	26 674	35 043	33 107
SCI DES DEUX PONTS	31/12/2024	54008	100,00%	823 505	823 500	823 496	-4		0	-822 913	-4	2 075 476
SCI LA BAMBERIE	31/12/2024	4000	99,97%	609 644	609 796	3 301 946	2 692 150		208 865	-3 086 628	2 492 150	204 999
SCI LES MARITIMES	31/12/2024	100	100,00%	234 944	1 524	96	-1 428		0	-27	-496	
SCI MERIADE	31/12/2024	100	100,00%	35 277	153	153	0			-153	0	
			SOUS-TOTAL	9 688 263	3 384 686	37 723 684	34 586 783	4 585 000	102 462 686	13 137 432	12 869 908	4 878 118
PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
SARL CREAMOR	31/12/2024	25000	20,40%	91 299	400 000	7 996 387	6 696 387		1 265 942	-31 554 384	2 817 560	
SAS BECIBOIS	31/12/2024	1000	32,30%	3 250	10 000	1 836 650	1 826 650		2 254 010		455 386	
SCCV DES DARSES	-	1000	50,00%	500			0		0	-500	NC	
SCCV DE GRAND LARGE	31/12/2024	100	10,00%	100	1 000	-1 606	-2 606		0	-4 713	-2 606	-1 782
SCCV DE LA CANTATE	31/12/2024	1000	29,00%	290	1 000	1 000	0		0	-19 475	0	6 603
SCCV DE RUE MOREL	31/12/2024	100	50,00%	500	1 000	1 000	0		0	30 823	0	
SCI AIF	31/12/2024	1500	0,97%	142	160 071	186 854	8 783		18 786	-10	6 782	-7
SCI BENITO	31/12/2024	5000	20,00%	10 000			0	680 000		65 000	NC	
SCI CAP MEUBELEN	31/12/2024	9000	90%	250 000	500 000	-986 411	-1 486 411	650 000	461 692	995 003	-130 800	
SCI SDI	31/12/2024	573300	14,67%	458 211	4 389 951	4 566 669	596 709		1 023 372	-498 874	596 709	139 012
SCI SECAD	31/12/2023	10000	25,00%	2 500	10 000		-10 000			57 756	NC	
DLB INVEST	SJ		10,32%	150 000	NC		NC				NC	
SCI SLI	31/12/2024	1432	27,86%	399 000	1 432 000	1 535 752	103 752		136 496	-510 144	103 752	28 403
			SOUS-TOTAL	1 367 752	8 888 022	14 634 287	7 748 285	1 330 000	5 180 298	-31 428 830	3 846 780	172 229
			TOTAL :	7 057 175	10 860 728	42 957 721	32 286 088	5 785 000	107 822 936	-16 282 981	16 716 691	5 050 347

BECI
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 035 200 €
20 CD 916 – 59380 BERGUES

Rapport de gestion du Président
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 26/06/2025 à 09 H 00

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.24.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1 - PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes par rapport à l'année précédente.

2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

3 - COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1 Activité de la Société et du groupe

A titre liminaire, il nous parait important de rappeler le rôle déterminant de la Société pour l'étude, la négociation, la finalisation et la réalisation de chaque projet des filiales de la Société tant d'un point de vue juridique, financier qu'opérationnel.

Ainsi, la Société jour un rôle moteur dans toutes les décisions importantes prises dans une filiale. Il en est ainsi pour tous les projets opérationnels mais également pour toutes les décisions de gestion interne.

Le Président de la Société tient en conséquence, avant de présenter l'évolution opérationnelle de la Société pendant l'exercice 2024, à rappeler que cette implication permanente de la Société dans la gestion de ses filiales et sous-filiales lui permet d'être un acteur majeur sur le secteur du marché de l'immobilier.

La Société intervient directement ou au travers de ses filiales sur plusieurs segments du marché immobilier :

- ✓ La promotion de logements ou de bureaux, réhabilitation de friches industrielles
- ✓ Création / réhabilitation de parcs d'activités PME-PMI-artisanat, de retail park et commerces de pied d'immeuble

- ✓ L'aménagement et lotissement de parcelles de terrains
- ✓ La construction de maisons individuelles

De manière parallèle, elle est amenée à intervenir dans la gestion du patrimoine immobilier du groupe.

Le Président de la Société tient à rappeler les nouvelles priorités définies pour son développement et celui de ses filiales sur le marché national. Afin de se différencier des autres acteurs de l'immobilier dans les régions notamment des Haut-de-France, de la Normandie, des Pays de La Loire et de la Nouvelle Aquitaine, les priorités sont données à :

- Innovation
- L'écologie en s'engageant dans la production d'opérations immobilières vertueuses et responsables
- La limitation de l'impact carbone dans nos constructions mais également dans l'usage de nos bâtiments

Le Président de la Société rappelle qu'il a diligenté la réalisation d'un bilan carbone de l'activité réalisée directement ou au travers de ses filiales. Après avoir réalisé le bilan bas carbone, il a été décidé l'identification et la mesure des sources d'émissions de gaz à effet de serre afin de pouvoir élaborer une stratégie de décarbonation de notre activité. Nous avons été accompagnés par Ekodev afin de définir une stratégie et un plan d'action bas de carbone ACT Pas à Pas.

Les activités de la Société reprises ci-dessous sont réalisées directement ou au travers de ses filiales.

- ***Promotion Immobilière***

Le Président rappelle qu'il a été décidé la mise en place d'une nouvelle organisation des structures de promotion immobilière afin de créer une cohérence, une harmonisation et une image de marque du groupe BECI clairement identifiable sur le secteur de la promotion immobilière, autour de l'appellation « BECITY » pour chaque grande région d'activité.

Considérant l'état et l'évolution du marché de l'immobilier, du savoir-faire des équipes, nous avons décidé de réorienter la stratégie de développement des agences BECITY vers :
- Un immobilier à haute valeur en milieu urbain, BECITY doit devenir un acteur référence de la construction de la ville sur la ville et de la densification urbain. BECITY doit poursuivre et renforcer son savoir-faire dans la réalisation de projets complexes et multi fonctionnels
- Un immobilier de luxe sur des marchés dédiés et spécifiques (Côte d'Azur, Pays Basques, Bassin d'Arcachon, Le Touquet, ...)

- ✓ BECITY Nord pour la Région Lilloise et Nord de Paris

Becity Nord continue son développement sur la métropole lilloise et au Nord de Paris.
2024 a été marquée par la livraison d'opérations significatives pour le groupe.

- ✓ BECITY Côte d'Opale pour le secteur du Littoral Côte d'Opale :

2024 aura été marqué par la poursuite de son développement commercial, de réponses à des appels à candidatures à des projets d'envergure sur le littoral, et notamment la région Dunkerquoise.
Sous l'impulsion de la dynamique du groupe Beci, Becity Côte d'Opale a remporté le concours des Bains

Dunkerquois pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle.
Les difficultés que nous avons rencontré sur la région Picardie – Amiens nous ont poussé à diminuer pour arrêter nos activités sur ce territoire (difficultés de commercialisation, conflits récurrents avec notre maitrise d'œuvre ...). Toutefois, nous terminons les projets en cors avant de nous retirer de ce territoire.

✓ BECITY Nouvelle Aquitaine pour la Région Ouest :

2024 aura été marquée par la livraison des 2 opérations suivies par BECITY Nouvelle Aquitaine.
L'agence continue de travailler et de répondre à des appels à candidatures afin de développer son activité.

Pour synthétiser l'activité de la société et de ses filiales sur l'activité de promotion immobilière sur l'exercice 2024 :

- Sur la promotion de logements :
- 8 programmes ont été livrés en 2024 pour 336 logements
- 2 programmes ont été mis en chantier en 2024 représentant 12 logements et 7 cellules commerciales
- 2 livraisons de programmes sont attendues pour 2025 représentant 65 logements

- Sur la promotion de bureaux :
- Livraison de notre nouveau siège social sur le 1er trimestre 2024
- Livraison de notre opération « METRONOM » au 1er trimestre 2024

- ***Création / Réhabilitation de parcs d'activités***

La société directement ou au travers de filiales a continué le développement de parcs d'activités.
En 2024, ce sont 5 nouvelles constructions qui ont été livrées / mises en location pour un total de 8180 m2.
Au 31 décembre 2024, 2880 m2 de locaux « parcs d'activités » sont en cours de construction.

- ***L'aménagement et lotissement de parcelles de terrains, la construction de maisons individuelles***

La société directement ou au travers de ses filiales a également continué son développement dans l'aménagement de fonciers. En 2024, ce sont 5 lots aménagés qui ont été vendus.

Notre filiale One Home réalise la construction de maisons individuelles clés en mains en vente en l'état futur d'achèvement. Ce sont 5 maisons qui ont été livrées en 2024.
12 maisons sont en cours de construction et devraient être livrées en 2025.

3.2 Activité de la Société BECI SAS

Le préambule étant ainsi posé, l'activité de la société BECI SAS est reprise ci-après :

a) Chiffres d'affaires

Pour situer notre activité, il convient d'abord d'apprécier l'évolution de notre chiffre d'affaires qui est ci-après retracée pour les trois dernières années :

. 2022 : 7 721 648 €
. 2023 : 3 055 290 €
. 2024 : 16 354 649 €

b) Résultat d'exploitation

Le résultat ci-dessous retrace l'évolution des charges, regroupées sous un certain nombre de rubriques, et en conséquence, celle du résultat d'exploitation.

	2022	2023	2024
Produits d'exploitation	9 235 799	3 520 109	17 711 212
Achats consommés	5 195 514	810 165	11 187 983
Frais de personnel	2 216 969	2 954 393	3 173 556
Provisions	174 167	33 215	199 171
Autres charges d'exploitation	1 338 617	1 822 528	1 865 012
Total des charges	8 925 267	5 620 302	16 425 724
Résultat d'exploitation	310 532	(2 100 194)	1 285 489

c) Bénéfices nets

Pour les trois dernières années, son évolution est la suivante :

	2022	2023	2024
Résultat d'exploitation	310 532	(2 100 194)	1 285 489
Résultat financier	1 436 266	2 150 919	2 502 688
Résultat exceptionnel	17 807	456 430	2 753
Impôt sur les sociétés	442 836	387 881	2 647 595
Bénéfice net	1 321 769	119 274	1 143 335

d) Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons qu'il n'a été exposé au cours de cet exercice aucuns frais en matière de recherche et de développement.

e) Perspectives et évolution de la situation de la Société

Les programmations initiées vont se poursuivre sur 2025. De nouveaux projets ont été lancés et ne généreront des profits qu'à l'horizon de 18 à 24 mois. BECI continue à travailler à répondre à différents appels à projets afin de continuer son développement.

f) Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

- Risque de liquidité :

La trésorerie disponible de la société est placée en comptes à terme, supports peu sujets aux fluctuations du marché. A la clôture de l'exercice 2024, la société dispose d'un niveau de trésorerie permettant de couvrir ses besoins court et moyen terme.

- Risque de change :

Ne réalisant aucune transaction en devise étrangère, la société n'est pas soumise au risque de change.

- Risque de crédit :

Dans le cadre de son activité, la société pourrait être confrontée à deux catégories principales de contrepartie : les établissements financiers et les clients locataires.

Concernant les établissements financiers, les risques de crédit concernent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les établissements bancaires auprès desquels ces disponibilités sont placées. Les supports de placement choisis ont une maturité inférieure à un an et présentent un profil de risque très limité. Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie, la société ne conclut d'opérations financières qu'avec des établissements bancaires de premier plan et applique un principe de dispersion des risques en évitant toute concentration des encours sur une contrepartie donnée.

Concernant les clients locataires, la société estime ne pas être exposée au risque de crédit de manière significative du fait de son portefeuille diversifié de locataires. L'exposition de la société au risque de crédit correspond principalement à la valeur nette comptable des créances, diminuée des dépôts reçus des locataires, soit 1 900 114 €.

4 - RESULTAT DE L'EXERCICE

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice net de l'exercice 2024 s'élève à 1 143 335,20 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31.12.24, s'élevant à 1 143 335,20 € :

- à la distribution de dividendes : 1 000 000 €
- au compte de réserves réglementées : 1 200 €
- au compte « Autres réserves » : 142 135,20 €

5 - MONTANT DES DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Il a été procédé en date du 19 octobre 2023 à la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 000 € par prélèvement sur le poste « Autres Réserves ».

6 - INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS FRAIS GENERAUX

Nous vous informons que pour la détermination du résultat fiscal, ont été réintégrées les sommes suivantes au titre de :

- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles 48 698 €
- Taxe sur les voitures particulières des sociétés 12 877 €

7- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, des participations ont été prises :
- 20% du capital de la SCI BENITO, 22 avenue des Ajoncs à Anglet (64000)
- 50% du capital de la SCCV DES DARSES, 61 place des Martyrs de la Résistance à Bordeaux (33000)

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons sorti la valeur des titres de la SCI L'OCEANE, société radiée au Greffe.

8 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227.10 du Code de Commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce, régulièrement autorisées au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

9 - INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
	Article D. 441-I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441-I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total** (1 j. et plus)	**0 jour** (indicatif)	**1 à 30 j.**	**31 à 60 j.**	**61 à 90 j.**	**91 j. et plus**	**Total** (1 j. et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (TTC)	1003908	24797	56077	0	15978	1100761	1782125	45526			95664	141190
% du montant total des autres achats de l'exercice (TTC)	10,50%	0,26%	0,59%	0%	0,17%							
% du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							9,39%	0,24%	0%	0%	0,50%	
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombres de factures exclues	Retenues de garantie & compte prorata						Clients douteux					
Montant total des factures exclues (HT ou TTC)	283869						263 735					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 461-6 u article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours fin de mois, le 15						30 j					

10 - ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Le Président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à BERGUES le
MJ ZWERTVAEGHER, Le Président



BECI
SAS au Capital de 2 035 200 €
Siège social : 20 CD 916 – 59380 BERGUES
R.C.S. : B.076150010 (61B1)

EXTRAIT DU PROJET DES RÉSOLUTIONS
À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux statuts et à l'article 3 du pacte d'associés signé le 14 novembre 2023 fixant les modalités de distribution de dividendes, l'assemblée générale décide d'y déroger et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31.12.24, s'élevant à 1 143 335,20 €, de la manière suivante :

- Autres réserves	142 135,20 €
- Réserve règlementée	1 200,00 €
- Distribution de dividendes	1 000 000,00 €

	1 143 335,20 €

Afin de se conformer aux dispositions des articles 38-1 et 243 bis modifié du Code Général des Impôts, le Président indique que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31.12.24,
 . éligible à l'abattement de 40 % s'élève à : 1 000 000,00 €
 . non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à : 0 €

L'assemblée Générale reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les rapports présentés mentionnent qu'il a été procédé en date du 19 octobre 2023 à la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 000 € par prélèvement sur le poste « Autres réserves ».



BECI
SAS au Capital de 2 035 200 €
Siège social : 20 CD 916 – 59380 BERGUES
R.C.S. : B.076150010 (61B1)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux statuts et à l'article 3 du pacte d'associés signé le 14 novembre 2023 fixant les modalités de distribution de dividendes, l'assemblée générale décide d'y déroger et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31.12.24, s'élevant à 1 143 335,20 €, de la manière suivante :

- Autres réserves	142 135,20 €
- Réserve règlementée	1 200,00 €
- Distribution de dividendes	1 000 000,00 €

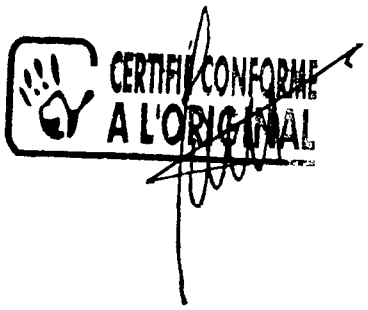
	1 143 335,20 €

Afin de se conformer aux dispositions des articles 38-1 et 243 bis modifié du Code Général des Impôts, le Président indique que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31.12.24,
 . éligible à l'abattement de 40 % s'élève à : 1 000 000,00 €
 . non éligible à l'abattement de 40 % s'élève à : 0 €

L'assemblée Générale reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les rapports présentés mentionnent qu'il a été procédé en date du 19 octobre 2023 à la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 000 € par prélèvement sur le poste « Autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à 3 144 voix sur 3 392 voix.



KPMG SA
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
CS 20028
59941 Dunkerque Cedex 023

SOCIETE DUNKERQUOISE DE
CONSEILS ET D'AUDIT
(S.D.C.A.) E.U.R.L.
10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque

BECI S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
BECI S.A.S.
20 CD 916 59380 BERGUES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S.D.C.A.) E.U.R.L.
Société de commissariat aux comptes
Siège social 10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque
479 861 825 R.C.S. Dunkerque

KPMG SA
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
CS 20028
59941 Dunkerque Cedex 023

SOCIETE DUNKERQUOISE DE
CONSEILS ET D'AUDIT
(S.D.C.A.) E.U.R.L.
10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque

BECI S.A.S.

20 CD 916 59380 BERGUES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société BECI S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BECI S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S.D.C.A.) E.U.R.L.
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque
479 861 825 R.C.S. Dunkerque

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 6 342 084 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 7 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Le montant net des stocks s'établit à 34 192 175 euros au 31 décembre 2024. La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note 8 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note 8 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dunkerque, le 12 juin 2025

KPMG S.A.

Benjamin Fayeulle

Commissaire aux comptes

Dunkerque, le 12 juin 2025

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S.D.C.A.)

Jean-François Caux

Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CD 916 59380 BERGUES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 0 7 6 1 5 0 0 1 0 0 0 0 5 6 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	48 336	AG 48 259	77	
	Fonds commercial (1)	AH	159 995	AI	159 995	159 995
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	106 117	AO	106 117	106 117
	Constructions	AP	1 938 803	AQ 906 775	1 032 028	1 106 024
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 956	AS 2 713	242	367
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 791 311	AU 440 129	1 351 183	443 522
	Immobilisations en cours	AV		AW		27 821
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 067 174	CV 725 090	6 342 084	6 341 051
	Créances rattachées à des participations	BB	28 299 909	BC 896 966	27 402 943	31 673 020
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	104 565	BI	104 565	104 565
	TOTAL (II)	BJ	39 519 167	BK 3 019 933	36 499 235	39 962 482
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	34 192 175	BU	34 192 175	38 362 877
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	124 290	BW	124 290	109 235
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 435 634	BY 226 725	2 208 909	3 042 083
	Autres créances (3)	BZ	514 096	CA	514 096	2 150 058
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	9 879 410	CG	9 879 410	5 638 281
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 060 031	CI	1 060 031	629 341
	TOTAL (III)	CJ	48 205 635	CK 226 725	47 978 911	49 931 875
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	87 724 803	1A 3 246 657	84 478 146	89 894 358

Renvois : (1) Dont droit au bail : 5 031 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété* — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25 03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 035 200)	DA	2 035 200	2 035 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	14 759	14 759
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	203 520	203 520
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	36 069	36 069
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 052 221	21 932 947
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 143 335	119 274
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 485 104	24 341 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	192 653	5 825
	TOTAL (III)	DR	192 653	5 825
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 420 816	11 971 631
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 215 468	40 432 691
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 615 530	3 532 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 231 501	973 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	790	790
	Autres dettes	EA	42 006	918 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 274 278	7 717 487
	TOTAL (IV)	EC	58 800 388	65 546 764
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	84 478 146	89 894 358

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 879 438	61 091 407
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	306 828	6 197 589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.
SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	13 561 025	FE		FF	13 561 025	426 916
	Production vendue services*	FG	2 793 624	FH		FI	2 793 624	2 628 374
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	16 354 649	FK		FL	16 354 649	3 055 290
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	866 675	
	Subventions d'exploitation					FO	140 000	10 200
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	349 887	454 618
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 711 212	3 520 109
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 170 702	(12 962 506)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 017 281	13 772 671
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 191 312	1 330 513
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	404 037	316 972
	Salaires et traitements*					FY	2 272 527	2 118 274
	Charges sociales (10)					FZ	901 029	836 119
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA	250 834	174 876
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 343	33 215
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	186 828	
	Autres charges (12)					GE	18 829	167
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 425 724	5 620 302
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 285 489	(2 100 194)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 099 947	3 478 965
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	175 846	180 012
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	488 859	134 664
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 764 652	3 793 641
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	851 936	49 900
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 410 027	1 592 822
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 261 963	1 642 722
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 502 688	2 150 919
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 788 177	50 725

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS BECI (SIREN 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	122 381	592 289
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	122 381	592 289
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	162	18 095
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	119 465	117 764
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	119 627	135 858
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	2 753	456 430
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	2 647 595	387 881
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 598 244	7 906 038
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 454 909	7 786 764
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 143 335	119 274

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	1 696 367	1 341 188
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 435 793	3 658 977
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	2 203 822	1 282 862
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX	6 800	1 000
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	320 095	438 774
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 998	167
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisation facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cession Immobilisations	114 968	106 300
Passifs éteints		16 081
Sortie titres	4 497	
Divers	162	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédeclarées.

BECI SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 035 200 €
Siège social : 20 CD 916 – 59380 BERGUES
RCS DUNKERQUE 076 150 010

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS – EXERCICE 2024

ARTICLE 1. PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que définis par le code du Commerce, dans le respect des hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ARTICLE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

ARTICLE 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

ARTICLE 4. FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce de 159 964 € reçu en apport lors de la fusion absorption de la société BECI-EUROMONTA (approbation par l'assemblée générale du 8 décembre 1981).

En application de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial a une durée illimitée et à ce titre n'est pas amorti.

Un test de dépréciation annuel est réalisé et valide l'absence de dépréciation de ce fonds.

ARTICLE 5. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

A compter de 2005, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/04 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la

dépréciation des actifs.
La méthode retenue est la méthode prospective qui consistait en une réallocation des valeurs comptables nettes existantes au 31/12/04.
Par conséquent, aucun impact n'avait été constaté sur le compte de résultat ni sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005.

Les constructions ont fait l'objet d'une décomposition de la manière suivante :

- structure : 80% amortie sur une durée de 20 ans
- Étanchéité / façade : 20% amortis sur une durée de 15 ans

Les amortissements correspondants, sur le plan fiscal, sont calculés en retenant la même durée que celle retenue en comptabilité. Aucun amortissement dérogatoire n'a été constaté.

Les amortissements sont calculés sur les durées réelles d'utilisation des biens, suivant le mode linéaire :

IMMOBILISATIONS	MODE ET DUREE AMORTISSEMENT
Logiciels	Linéaire – 33 à 100%
Constructions	Linéaire – 2,5% à 10%
Agencements des constructions	Linéaire – 6,67%
Agencements	Linéaire – 10%
Matériels de transport	Linéaire – 25%
Matériels de bureau	Linéaire – 10 à 25%
Outillage	Linéaire – 20%

Un tableau des mouvements des valeurs brutes est repris en annexe 2054 N, ainsi qu'en annexe 2055 N pour les mouvements sur les amortissements.

ARTICLE 6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, des participations ont été prises :
- 20% du capital de la SCI BENITO, 22 avenue des Ajoncs à Anglet (64000)
- 50% du capital de la SCCV DES DARSES, 61 place des Martyrs de la Résistance à Bordeaux (33000)

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons sorti la valeur des titres de la SCI L'OCEANE, société radiée au Greffe.

ARTICLE 7. DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que la situation nette de la participation devient inférieure à la valeur nette comptable. Toutefois, aucune provision n'est constituée quand la participation dispose d'un centre de profit différé.
Tel est le cas des participations dans les sociétés civiles de construction vente en phase de réalisation de leur objet social.

	Taux	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation des titres :					
SCI MERMOZ	100%	35 276,00 €			35 276,00 €
DLB INVEST	100%	150 000,00 €			150 000,00 €
SCI CAP MEUBELEN	100%	250 000,00 €			250 000,00 €
SCI LES MARITIMES	100%	234 943,94 €			234 943,94 €
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE	100%	49 900 €			49 900 €
SCCV HARMONY	100%		1 490 €		1 490 €
SCCV LORMONT 1	100%		1 990 €		1 990 €
SCCV PARIS LIBERTE	100%		1 490 €		1 490 €
Total :		**720 120,94 €**	**4 970 €**		**725 090,94 €**

	Taux	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation des créances rattachées aux participations :					
DLB INVEST	100%	50 000 €			50 000 €
SCCV LORMONT 1			288 000 €		288 000 €
SCCV HARMONY	100%		52 263,90 €		52 263,90 €
SCCV PARIS LIBERTE	100%		6 701,97 €		6 701,97 €
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE			500 000 €		500 000 €
Total :		**50 000 €**	**846 965,87 €**		**896 965,87 €**
Total dépréciations immobilisations financières		**770 120,94 €**	**851 935,87 €**		**1 622 056,81 €**

ARTICLE 8. STOCKS

Les immeubles sont évalués à leur coût de revient. La valorisation des terrains à bâtir est déterminée suivant un coût de revient au mètre carré utile (coût du terrain + totalité des travaux de viabilité réalisés ou non). La valorisation des programmes neufs est déterminée en fonction des tantièmes et du coût de revient total. Une provision est constituée lorsque la valeur vénale est inférieure au coût de revient.

ARTICLE 9. ETAT DES CREANCES

Les créances clients sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable nette.

	31/12/23	+	-	31/12/24
Dépréciation créances clients	244 174	12 343	29 792	226 725

ARTICLE 10. ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L'état des échéances des créances et dettes est repris en annexe 2057.

ARTICLE 11. AUTRES CREANCES

PRODUITS A RECEVOIR	
Intérêts des filiales	8 283 €
Subvention à recevoir	140 000 €
Remboursement assurances	550 €
Total :	148 833 €

Des charges d'avance sont comptabilisées pour un total de 1 060 030 € et correspondent à des dépenses occasionnées par des projets en cours pour 852 919 €.

ARTICLE 12. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Il est divisé en 3 392 parts de 600 €.

ARTICLE 13. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	2023	+	-	2024
Capital	2 035 200 €			2 035 200 €
Prime de Fusion	14 759 €			14 759 €
Réserve légale	203 520 €			203 520 €
Réserves réglementées	36 069 €			36 069 €
Autres réserves	21 932 947 €	119 274 €		22 052 221 €
Résultat	119 274 €	1 143 335 €	119 274 €	1 143 335 €
Total	**24 341 769 €**	**1 262 609 €**	**119 274 €**	**25 485 104 €**

ARTICLE 14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision sur travaux correspond aux travaux restant à réaliser sur les programmes en cours.

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges (travaux)	5 825 €	186 828 €		192 653 €
TOTAL	**5 825 €**	**186 828 €**		**192 653 €**

ARTICLE 15. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnées.
Les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans selon les indemnités prévues à la convention collective, soit :

Ancienneté	Indemnité à verser Nombre de mois
de 5 ans à moins de 7 ans	0,6
de 7 ans à moins de 9 ans	0,8
de 9 ans à moins de 11 ans	1
de 11 ans à moins de 13 ans	1,2
de 13 ans à moins de 15 ans	1,4
de 15 ans à moins de 17 ans	1,6
de 17 ans à moins de 19 ans	1,8
de 19 ans à moins de 21 ans	2,1
de 21 ans à moins de 23 ans	2,4
de 23 ans à moins de 25 ans	2,7
de 25 ans à moins de 27 ans	3
de 27 ans à moins de 29 ans	3,3
de 29 ans à moins de 31 ans	3,6
de 31 ans à moins de 33 ans	3,9
de 33 ans à moins de 35 ans	4,2
au-delà de 35 ans	4,5

Au 31 décembre 2024, ils représentent 107 304 € charges sociales au taux de 40% incluses.
Au 31 décembre 2023, ils représentent 75 086 € charges sociales au taux de 40% incluses.

ARTICLE 16. AUTRES DETTES.

CHARGES A PAYER	
Fournisseurs factures non parvenues	155 963 €
Dettes fiscales et sociales	189 956 €
Dettes financières	32 114 €
Autres charges à payer	9 653 €
Avoirs à établir	308 €
Total :	387 994 €

ARTICLE 17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits de location	473 665 €
Transferts de charges	36 592 €
Honoraires	20 687 €
Ventes VEFA	2 743 333 €
Total :	3 274 278 €

ARTICLE 18. VENTILATION DE L'IMPOT SOCIETE

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	3 788 177 €	2 753 €	3 790 930 €
Impôts :			
- Impôt société	-2 590 717 €	-689 €	-2 591 406 €
- Crédit impôt don	4 080 €		4 080 €
- IS dû	-2 586 637 €	-689 €	-2 587 326 €
Contribution additionnelle 3,3 %	-60 269 €		-60 269 €
Résultat après impôts	1 141 271 €	2 064 €	1 143 335 €

ARTICLE 19. TRANSFERTS DE CHARGES

Nous vous informons que les transferts de charges d'exploitation représentent, pour partie à hauteur de 63 229€, la refacturation à SARL BECITY COTE D'OPALE, SARL STILNOR, SARL ONE HOME, SARL CREANOR, SAS EUROCAP des abonnements et communications téléphoniques ainsi que la participation aux frais d'accueil et charges locatives des locaux sis à Bergues, 20 CD916.

ARTICLE 20. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen employé est de 18 salariés.

ARTICLE 21. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Organes de direction : 1 178 579 €

ARTICLE 22. ENGAGEMENTS FINANCIERS - CAUTIONS

Engagements financiers donnés :

	Banque	Date de l'acte	Encours initial	Encours 31/12/24	Montant Caution donnée	Échéance
SCI CAP MEUBELEN	CIC	14/02/17	4 500 000 €	2 075 000 €	500 000 €	10/11/31
SCI CAP MEUBELEN	CIC	24/01/19	300 000 €	68 937 €	150 000 €	15/07/26
SARL STILNOR – GFA VRD Total – Clémenceau Longuenesse	CIC	04/07/24	300 000 €		300 000 €	04/07/34
SARL STILNOR – Concorde	CIC	29/06/22	1 100 000 €	- €	700 000 €	31/07/25
SARL STILNOR – GFA VRD – Pinchovalles I	BNP	17/02/22	1 005 000 €		1 005 000 €	17/02/26
SARL STILNOR – Travaux / VRD – Pinchovalles I	BNP	17/02/22	500 000 €		500 000 €	17/02/26
SARL ONE HOME – GFA + CREDAC – Concorde Petite-Synthe	CIC	31/03/23	535 000 €		880 000 €	30/06/25
SARL ONE HOME – GFA + CREDAC – Côté Mer Leffrinckoucke	BNP	29/07/24	1 150 000 €	850 000 €	1 150 000 €	29/06/26
SCI BENITO	CE	24/10/24	4 150 000 €	4 128 702 €	300 000 €	
SCI BENITO	BP	24/10/24	4 150 000 €	4 150 000 €	300 000 €	

➢ Garanties données à BPI France Financement pour l'ouverture de crédit de 3 000 000 € réparties en :
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 500 000 € sur un immeuble situé 14 rue David d'Angers à Dunkerque
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 500 000 € sur un immeuble grevé d'un bail emphytéotique de 50 ans au 47 route de Bergues à Coudekerque-Branche

➢ Garanties données au CIC :
- cession créance Dailly sur un immeuble situé à avenue Washington Béthune à Béthune à hauteur de 1 500 000 €

➢ Garanties données au CDN / SG :
- Affectation hypothécaire 1er rang à hauteur de 1 000 000 € de l'immeuble situé Près de l'Alleville à Thiant
- Promesse d'hypothèque sur un immeuble « Les Fonderies du Nord » situé à Hazebrouck à hauteur de 1 600 000 €

Engagements financiers reçus :

Dans le cadre des mesures exceptionnelles mises en place par le Gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise, nous avons bénéficié d'un prêt garantie par l'Etat d'un montant de 1 million d'euros. Ce prêt fait l'objet d'une garantie d'état Covid à hauteur de 90%.

Garantie Financière d'achèvement donnée par la Banque Populaire sur l'opération Le Corner pour 530 000 €.
Garantie Financière d'achèvement donnée par la Banque Populaire sur l'opération Lenotre pour 771 000 €.

ARTICLE 23. AUTRES INFORMATIONS

Abandon de créance accordé avec clause de retour à meilleure fortune :

A titre de rappel, afin de soutenir financièrement la SARL STILNOR, la SAS BECI a consenti à abandonner partiellement la créance qu'elle détient en compte courant d'associé pour un montant de 300 000 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleur fortune sera constaté à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de la SARL STILNOR permettant de dégager des bénéfices et de constater des capitaux propres positifs et supérieurs à la moitié du capital social.

La SARL STILNOR sera redevable, à l'issue de cette assemblée, d'un montant égal à la différence entre le montant de ses capitaux propres et la moitié de son capital jusqu'à complet remboursement de la créance abandonnée.

Au 31 décembre 2024, la clause de retour à meilleure fortune s'est appliquée en partie.

SAS BECI

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2024

	DATE CLOTURE DERNIER EXERCICE	NB TITRES TOTAL	% DETENTION DIRECTE BECI	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE CAPITAL	EN COURS - CAUTIONS DONNES	CA HT DERNIER EXERCICE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	Résultat net	DIVIDENDES ENCAISSES
FILIALES A +50%												
SARL AGENCE BECI	30/09/2024	3920	99,90%	495 220	90 160	128 063	37 903		1 130 059	-218 410	80 050	
SARL BECITY	30/09/2024	500	99,80%	131 300	50 000	255 168	205 168		1 054 851	-557 700	95 326	
SARL BECITY COTE D'OPALE	30/09/2024	5000	98,00%	74 700	76 225	-60 722	-136 947		884 582	2 233 141	-102 324	
SARL BECITY NOUVELLE AQUITAINE	30/09/2024	500	99,80%	49 900	50 000	-1 976 468	-2 026 468		372 118	1 775 880	-302 837	
SARL CREANOR INVEST	31/12/2024	30000	81,70%	760 081	480 000	1 278 373	798 373		0	-669 795	23 687	
SARL HOLDING DUBUS	31/12/2024	10000	99,95%	1 509 565	160 000	16 133 199	15 973 199		4 475 357	-2 100 804	1 718 058	999 500
SARL L'IMPECCABLE MONSIEUR	31/12/2024	21400	99,00%	270 863	163 120	235 653	72 533		60 300	-233 905	50 053	49 500
SARL ONE HOME	30/09/2024	500	75,00%	37 500	50 000	-83 527	-133 527	2 030 000	1 834 472	585 628	53 456	
SARL STILNOR	30/09/2024	36000	99,86%	607 381	576 000	451 404	-124 597	2 505 000	1 178 634	3 064 305	-56 830	
SCCV ARITXAGUE	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	428 986	426 986		8 183 654	-128 720	520 333	
SCCV BEL'ARTY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-10 571	-12 071		0	-20 799	-12 071	-6 432
SCCV BIGUEYRIE	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	-54 036	-56 036		3 060 348	978 559	70 538	
SCCV CHAMBORD	31/12/2024	100	99,00%	1 350	1 524	-64 105	-65 629		0	1 508 846	-3 047	
SCCV DU GOLFE	31/12/2024	200	70,00%	1 400	2 000	-39 677	-41 677		0	5 562 092	-41 419	
SCCV FONTAINE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-10 245	-11 745		0	224 812	-3 156	
SCCV HARMONY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-52 348	-53 848		0	0	-1 754	
SCCV ICEBIEN	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	215 423	213 923		4 040 909	136 305	279 173	
SCCV JARDINS FLANDRES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	26 107	24 607		28 081	486 737	24 607	30 045
SCCV L'ARBORETUM	31/12/2024	150	90,00%	1 350	1 500	-1 281	-2 781		0	2 431	-2 781	-2 622
SCCV L'EXCENTRIC	31/12/2024	100	99,00%	1 509	1 524	288 680	287 156		3 421 339	272 285	331 901	
SCCV LE GRAND BLEU	31/12/2024	100	99,00%	1	1 524	20 820	19 296		171 385	141 154	19 295	3 367
SCCV LE HAILLAN ROSTAND	31/12/2024	200	99,500%	1 990	2 000	-34 551	-36 551		0	554 221	-3 265	
SCCV LE VAN GOGH	31/12/2024	150	90,00%	1 350	1 500	-314	-1 814		0	-58 361	-1 814	-3 801
SCCV LES MUSARDISES	31/12/2024	150	90,00%	1 350	1 500	52	-1 448		0	-24 845	-1 448	-1 438
SCCV LES PRES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	821 109	819 609		6 943 687	-449 013	819 609	1 143 454
SCCV LES SIRENES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-102 631	-104 131		0	582 956	-26 471	
SCCV LES TERRASSES DU PORT	31/12/2024	100	99,00%	1 509	1 524	-122 418	-123 942		162	388 821	-23 965	
SCCV LHOTECI	31/12/2024	150	100,00%	1 500	1 500	-12 591	-14 091		0	-110 376	-14 091	-33 501
SCCV LIBERTY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-7 868	-9 168		0	-21 628	-9 168	4 764
SCCV LILLE COMINES	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-64 619	-66 119		2 804 050	-211 661	-613	
SCCV LORMONT 1	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-303 712	-305 712		0	263 849	-292 753	
SCCV MARINAA	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-40 575	-42 575		0	487 643	-5 331	
SCCV METRONOME	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	4 752 834	4 750 834		38 892 484	859 895	5 041 108	
SCCV NANTES 1	31/12/2024	200	99,50%	1 990	2 000	-93 642	-95 642		0	2 282 054	-40 487	
SCCV NEPTUNE GRAND LARGE	31/12/2024	100	50,00%	500	1 000	-37	-1 037		0	3 322	-37	-18
SCCV NORMANDY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-42 553	-44 053		0	1 553 204	-13 299	
SCCV PARIS LIBERTE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	-9 186	-10 686		0	0	-10 686	11 915
SCCV PLAISANCE	31/12/2024	100	99,00%	1 584	1 600	247 002	245 402		4 786 958	-512 656	329 544	
SCCV RENAISSANCE	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	1 615 580	1 614 080		18 807 196	-1 788 021	1 809 922	
SCCV STADIUM	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	13 659	12 159		0	43 597	12 159	58 909
SCCV TETRIS2	31/12/2024	1000	100,00%	1 000	1 000	-759	-1 759		76 600	2 216 756	-1 759	299 103
SCCV TWENTY	31/12/2024	150	99,33%	1 490	1 500	37 301	35 801		0	-71 423	35 801	11 839
SCI DE LA MARINE	31/12/2024	100	100,00%	10 309	1 524	36 567	35 043		46 550	26 674	35 043	33 107
SCI DES DEUX PONTS	31/12/2024	54000	100,00%	823 505	823 500	823 496	-4		0	-822 813	-4	2 075 426
SCI LA BRASSERIE	31/12/2024	4000	99,97%	609 644	609 796	3 101 946	2 492 150		203 865	-3 096 626	2 492 150	204 999
SCI LES MARITIMES	31/12/2024	100	100,00%	234 944	1 524	96	-1 428		0	-27	-496	
SCI MERMOZ	31/12/2024	100	100,00%	35 277	153	153	0			-153	0	
			SOUS-TOTAL	**5 699 383**	**3 184 898**	**27 723 484**	**24 538 735**	**4 585 000**	**102 462 639**	**15 137 432**	**12 869 908**	**4 878 118**
PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
SARL CREANOR	31/12/2024	25000	20,40%	93 295	400 000	7 096 387	6 696 387		1 265 942	-31 554 388	2 817 560	
SAS BEROBE	31/12/2024	1000	32,50%	3 250	10 000	1 836 650	1 826 650		2 254 010		455 386	
SCCV DES DARSES	-	1000	50,00%	500			0		0	-500	NC	
SCCV DK GRAND LARGE	31/12/2024	100	10,00%	100	1 000	-1 606	-2 606		0	-4 713	-2 606	-1 782
SCCV DK LA CANTATE	31/12/2024	1000	29,00%	290	1 000	1 000	0		0	-19 478	0	6 603
SCCV DK RUE MOREL	31/12/2024	100	50,00%	500	1 000	1 000	0		0	30 023	0	
SCI AJF	31/12/2024	1500	0,07%	142	160 071	166 854	6 783		18 786	-10	6 782	-7
SCI BENITO	31/12/2024	5000	20,00%	10 000			0	600 000		85 000	NC	
SCI CAP MEUBELEN	31/12/2024	5000	50%	250 000	500 000	-968 411	-1 468 411	650 000	461 692	995 003	-130 800	
SCI SDI	31/12/2024	573300	14,67%	458 211	4 369 951	4 966 660	596 709		1 023 372	-498 876	596 709	139 012
SCI SIECAD	31/12/2023	10000	25,00%	2 500	10 000		-10 000			57 750	NC	
DLB INVEST	LJ		10,32%	150 000	NC		NC				NC	
SCI SLI	31/12/2024	1432	27,86%	399 000	1 432 000	1 535 752	103 752		136 496	-510 144	103 752	28 403
			SOUS-TOTAL	**1 367 792**	**6 885 022**	**14 634 287**	**7 749 265**	**1 250 000**	**5 160 298**	**-31 420 335**	**3 846 788**	**172 229**
			TOTAL :	**7 067 175**	**10 069 920**	**42 357 721**	**32 288 000**	**5 785 000**	**107 622 936**	**-16 282 901**	**16 716 691**	**5 050 347**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	207 402	KE		KF	930
CORPORELLES	Terrains	KG	106 117	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	1 097 021	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	841 783	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	2 956	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	921 783
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	525 419	KZ		LA	189 463
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	167 646	LC		LD	78 744
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE	52 419	LF		LG	8 500
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	27 821	LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	2 821 181	LO		LP	1 198 490
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	38 784 191	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	104 565	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	38 888 756	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	41 917 339	ØH		ØJ	1 199 420

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	208 332	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	106 117	LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 097 021	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	841 783	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	2 956	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	921 783	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	144 000	MQ	570 882	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	8 662	MT	237 727	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	60 919	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	27 821	MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY	27 821	NG	152 662	NH	3 839 187	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	3 417 108	ØX		ØY	35 367 083	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	104 565	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	3 417 108	NJ		NK	35 471 648	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	3 444 929	ØK	152 662	ØL	39 519 167	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être teledéclarées

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS BECI** — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	47 407	PF	852	PG		PH	48 259
TOTAL I		RK	47 407	RM	852	RN		RO	48 259
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	741 465	PN	27 957	PO		PQ	769 422
	Sur sol d'autrui	PR	91 314	PS	46 039	PT		PU	137 353
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 588	QA	125	QB		QC	2 713
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	62 407	QF		QG	62 407
	Matériel de transport	QH	181 365	QI	91 255	QJ	29 032	QK	243 588
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	120 597	QM	22 199	QN	8 662	QO	134 134
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 137 330	QV	249 982	QW	37 694	QX	1 349 617
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	1 184 736	ØP	250 834	ØQ	37 694	ØR	1 397 876

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions – Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions – Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions – Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles – Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles – Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles – Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 825	5W	186 828	5X		5Y	192 653
	TOTAL II	5Z	5 825	TV	186 828	TW		TX	192 653
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	720 120	9V	4 970	9W		9X	725 090
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	50 000	Ø7	846 966	Ø8		Ø9	896 966
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	244 174	6U	12 343	6V	29 792	6W	226 725
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 014 294	TY	864 279	TZ	29 792	UA	1 848 781
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 020 119	UB	1 051 108	UC	29 792	UD	2 041 434
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	199 172	UF	29 792		
	- financières			UG	851 936	UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTE : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS BECI (SIREN 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25.03
IMPORTANT Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : SAS BECI — Néant * ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'un an (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	28 299 909	UM	28 299 909	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	104 565	UV		UW	104 565
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	298 619		298 619		
	Autres créances clients	UX	2 137 015		2 137 015		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	282 525		282 525		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	5 335		5 335		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	226 236		226 236		
	Charges constatées d'avance	VS	1 060 031		1 060 031		
	TOTAUX	VT	32 414 235	VU	32 309 670	VV	104 565
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	306 828	306 828		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 113 988	1 193 037	2 628 587	292 363
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	815 907	815 907		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 615 530	1 615 530		
Personnel et comptes rattachés		8C	86 931	86 931		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	373 164	373 164		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 257 033	2 257 033		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	362 784	362 784		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	151 588	151 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	790	790		
Groupe et associés (2)		VI	45 399 561	45 399 561		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 006	42 006		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	3 274 278	3 274 278		
TOTAUX		VY	58 800 388	VZ 55 879 438	2 628 587	292 363
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 660 055	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAS BECI (SIREN: 076150010) — 12/05/2025 COGILOG Liasses 25 03
IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

KPMG SA
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
CS 20028
59941 Dunkerque Cedex 023

SOCIETE DUNKERQUOISE DE
CONSEILS ET D'AUDIT
(S.D.C.A.) E.U.R.L.
10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque

BECI S.A.S.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024
BECI S.A.S.
20 CD 916 59380 BERGUES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143006010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S.D.C.A.) E.U.R.L.
Société de commissariat aux comptes
Siège social 10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque
479 861 825 R.C.S. Dunkerque

KPMG SA
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
CS 20028
59941 Dunkerque Cedex 023

SOCIETE DUNKERQUOISE DE
CONSEILS ET D'AUDIT
(S.D.C.A.) E.U.R.L.
10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque

BECI S.A.S.

20 CD 916 59380 BERGUES

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société BECI S.A.S.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S D C A) E.U R L
Société de commissariat aux comptes
Siège social 10 rue des Fusiliers Marins
59140 Dunkerque
479 861 825 R C S Dunkerque

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la collectivité des associés, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Dunkerque, le 12 juin 2025

KPMG SA

Benjamin Fayeulle

Commissaire aux comptes

Dunkerque, le 12 juin 2025

SOCIETE DUNKERQUOISE DE CONSEILS ET D'AUDIT (S.D.C.A.)

Jean-François Caux

Commissaire aux comptes